

Observation des séances de l'Assemblée interjurassienne

La Neuveville, le 27 mai 2010

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a tiré le bilan de son activité d'observation des séances de présentation de l'étude portant sur l'avenir de la région interjurassienne, organisées du 6 janvier au 4 mai 2010 par l'Assemblée interjurassienne (AIJ).

Après avoir proposé à chacun de ses membres d'observer deux séances, le CJB a délégué 33 personnes aux 13 séances réservées aux corps constitués et 6 séances publiques, en fonction des disponibilités de chacun et en tenant compte du fait que le groupe UDC a renoncé aux places qui lui avaient été attribuées. Le plénum du CJB a également été informé lors de la séance initiale de l'AIJ, le 6 janvier à La Neuveville.

Pour rappel, le mandat indiquait que le CJB avait la possibilité de participer à toutes les séances. Il avait décidé d'envoyer, dans la mesure du possible, deux observateurs par réunion.

Les observateurs ont chacun remis au CJB un rapport dans lequel ils devaient indiquer si le texte, la présentation projetée électroniquement, la charte et les autres modalités définies par l'AIJ ont été respectés. Ils ont considéré que cela a été le cas. Les observateurs ont aussi pu faire des remarques personnelles, qui seront communiquées pour information aux gouvernements bernois et jurassien, au Département fédéral de justice et police, ainsi qu'à l'AIJ.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73